



Communiqué de presse

Montpellier, le 1^{er} février 2021

Le Département de l'Hérault et le FIPHFP s'engagent pour l'emploi des personnes en situation de handicap et signent une convention lundi 1^{er} février 2021 - 12 heures Salle Hérault 342 - Alco 2, à l'Hôtel du Département de Montpellier

Ce lundi 1^{er} février 2021, le Département de l'Hérault signera officiellement la convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), en présence de Nicole Morère et Gabrielle Henry, Conseillères départementales, Hélène Bérenguier et Marc Guerrier de Dumast, respectivement Directrice et Directeur territorial Occitanie du FIPHFP ainsi que Jean-Jacques Haladjian, Directeur territorial Hérault de la Banque des Territoires.

« Dans cette période si singulière, nous devons tous nous réinventer afin qu'ensemble, nous consolidions les avancées déjà engagées et définissions les contours d'une société résolument inclusive. » Françoise Descamps-Crosnier, présidente du comité nationale du FIPHFP.

Une société inclusive est une société qui s'adapte pour prôner un faire ensemble dans la diversité et la richesse de tous les individus. Il est dans l'intérêt de tous de la construire, pour nous, et les générations futures. C'est pour contribuer à cet élan qu'au quotidien, le FIPHFP poursuit son travail de sensibilisation, d'information et de pédagogie.

Les derniers chiffres de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans la Fonction publique sont de bon augure. Le taux d'emploi légal s'élève cette année à 5,83%, frôlant le taux légal de 6%. Les employeurs sont de plus en plus sensibles et volontaires quant au recrutement et au maintien dans l'emploi des PSH.

Les enjeux sont toujours là et même si le contexte est incertain, il nous indique les priorités à renforcer et les process à réinventer afin de conforter une société toujours plus inclusive. À travers cette convention qui s'étend sur la période 2021-2023, le Département de l'Hérault entend mener une politique claire, coordonnée et concertée en matière d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées. La convention triennale avec le FIPHFP accompagne financièrement l'employeur dans la mise en œuvre de sa politique RH d'intégration et de maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap. Elle s'articule autour de 3 axes :

- Recrutement – intégration
- Maintien dans l'emploi
- Information - sensibilisation – formations.



Pour financer l'ensemble de ces actions, le budget total alloué par le FIPHFP s'élève à 512 756,50€.

Avec un taux d'emploi actuellement de 7,08% (333 bénéficiaires de l'obligation d'emploi), la politique du Département de l'Hérault se veut résolument ancrée dans la sphère des ressources humaines et couvrira l'ensemble des composantes et services centraux de l'établissement sur l'ensemble des sites.

La Banque des Territoires agit contre les différentes fractures sociales et économique de notre Pays, elle accompagne les grandes mutations en cours notamment celles dans les territoires, à ce titre elle se mobilise pour une plus grande inclusion, notamment celle en faveur de personnes en situation de handicap, conjointement à l'action du FIPHFP dont elle assure la gestion.

A propos du CD 34

La collectivité et ses 5 484 agents déploient au quotidien les politiques départementales sur l'ensemble du territoire héraultais notamment dans le cadre de ses grandes compétences (social, routes, collèges), en proximité avec les héraultais.

En 2011, l'Assemblée départementale a adopté son premier Plan Handicap et crée la Mission Handicap. Le taux de 6% des effectifs a été atteint juste après le renouvellement de l'assemblée en 2015, il est aujourd'hui de 7 %. En 2017 une première convention a été signée avec le FIPHFP, donnant une impulsion nouvelle à cette politique.

Les actions de la mission handicap ont contribué à favoriser la progression du nombre de déclarations d'agents en situation de handicap de plus de 32 % en trois ans, passant de 250 en 2017 à 333 aujourd'hui.

31 personnes en situation de handicap ont été recrutées (l'objectif était de 12) et trois apprentis ont été intégrés dans les effectifs permanents de la collectivité.

Poursuivant cet effort en faveur des personnes en situation de handicap, le Département s'engage à recruter 27 personnes en situation de handicap et 4 apprentis durant les trois prochaines années dans le cadre de la convention 2021/2023 avec le FIPHFP.



A propos du FIPHFP

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité.

Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,83 % en 2019.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins : "il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget" (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr - [@FIPHFP](https://twitter.com/FIPHFP)

A propos de La Banque des Territoires :

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr - [@BdT Occitanie](https://twitter.com/BdTOccitanie)

Contacts presse

CD Hérault

Maëva Emsellem - Rodrigues 04 67 67 67 23 - 06 85 38 42 71

Mathilde Jean - 04 67 67 69 44 - 06 85 71 78 12 - actu@herault.fr

FIPHFP Léa Valleix - 06.30.69.50.16 - lea.valleix@tbwa-corporate.com

Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Vallée - celine.vallee@caissedesdepots.fr – 05 62 73 61 56